

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Chalon-Sur-Saône - BUT - Management de la Logistique et des Transports

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Chalon-Sur-Saône - BUT - Management de la Logistique et des Transports (8669)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Chalon-Sur-Saône - BUT - Management de la Logistique et des Transports (8669)	Jury par défaut	Autres candidats	37	198	154	154	25
		Bacheliers technologiques toutes séries	37	118	95	95	21

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Chalon-Sur-Saône - BUT - Management de la Logistique et des Transports (8669)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	62	45	45	6	24 %
			Masculin	136	109	109	19	76 %
			Total	198	154	154	25	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	32	26	26	6	28,6 %
			Masculin	86	69	69	15	71,4 %
			Total	118	95	95	21	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Chalon-Sur-Saône - BUT - Management de la Logistique et des Transports (8669)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	1	1	0	0 %
				Sans mention	75	59	59	11	55 %
				AB	63	60	60	9	45 %
				B	13	13	13	0	0 %
				TB	4	3	3	0	0 %
				Total	159	136	136	20	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	3	3	3	2	40 %
				AB	6	4	4	1	20 %
				B	8	8	8	2	40 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	21	18	18	5	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	10	0	0	0	
				AB	5	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	18	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	2	2	0	0 %
				Sans mention	55	40	40	9	42,9 %
				AB	43	39	39	8	38,1 %
				B	12	12	12	4	19 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	118	95	95	21	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Chalon-Sur-Saône - BUT - Management de la Logistique et des Transports (8669)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	139	125	125	21	84 %
			En réorientation	35	20	20	2	8 %
			Non scolarisés	16	9	9	2	8 %
			Scolarité étrangère	7	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	198	154	154	25	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	93	77	77	15	71,4 %
			En réorientation	13	10	10	3	14,3 %
			Non scolarisés	12	8	8	3	14,3 %
			Total	118	95	95	21	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Chalon-Sur-Saône - BUT - Management de la Logistique et des Transports (8669)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	33	32	32	7
			Autres doublettes	117	101	101	13
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	64	55	55	15
			Autres doublettes	53	39	39	6
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Chalon-Sur-Saône - BUT - Management de la Logistique et des Transports (8669)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	22 %	24,1 %	24,1 %	35 %
		Autres doublettes	78 %	75,9 %	75,9 %	65 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Chalon-Sur-Saône - BUT - Management de la Logistique et des Transports (8669)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	54,7 %	58,5 %	58,5 %	71,4 %
		Autres doublettes	45,3 %	41,5 %	41,5 %	28,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	- Notes obtenues au lycée + notes des épreuves anticipées du Bac - Le cas échéant, notes du Bac + notes de l'enseignement supérieur	Bulletins scolaires - Notes baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	- Assiduité - Comportement dans toutes les matières - Appréciations de l'équipe pédagogique	Absences - Appréciations de l'équipe pédagogique - Fiche avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet et motivation pour la spécialité	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les remarques des bulletins et l'avis de l'équipe pédagogique sont prises en compte et conduisent à ne pas classer un candidat. En effet s'il est mentionné un absentéisme important (absences non justifiées) ou si le comportement n'est pas conforme (élève perturbateur par exemple) le candidat ne sera pas classé.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une note sur 20 est attribuée à chaque candidat à partir de certaines des notes remontées de leurs bulletins de 1ère et terminale (calcul automatisé). L'équipe pédagogique examine chacun des dossiers et attribue une note en fonction des critères d'évaluation définis sur parcourup. Cette note s'ajoute à la procédure pour obtenir le classement des dossiers ; une note de 0 attribuée à la lecture du dossier est éliminatoire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats manquent souvent de motivation personnelle quant à la justification du choix de la formation. Beaucoup de candidats n'ont pas conscience que le savoir-être manifesté lors de leurs années lycée est important dans le fait que leur dossier puisse être retenu ou non. Conseil aux candidats : veiller au savoir-être lors des années de terminale et de première (attitude générale, implication, absentéisme...), soigner le projet personnel afin de mettre en avant les motivations étayant la candidature. Les lettres de motivations générées automatiquement par l'utilisation d'une intelligence artificielle sont à proscrire : mieux vaut une lettre rédigée avec quelques arguments personnels qu'une longue lettre impersonnelle et dénouée de sens. Ne pas oublier également de mentionner la participation aux Journées Portes-Ouvertes, aux journées d'immersion et/ou la rencontre d'étudiants ou d'enseignants à des salons d'orientation.

Signature :

Gianni PILLON,

Directeur de l'établissement I.U.T de Chalon-Sur-Saône